



Communiqué de presse :

« Quel avenir pour le droit d'asile en France ? »

Conférence à Sciences Po Bordeaux le 21 Janvier 2011 organisée par Amnesty International

La conférence

Une conférence ouverte est organisée à Sciences Po Bordeaux le 21/01/2011 à 15h, avec pour thème « Quel avenir pour le droit d'asile en France ? ».

Organisée par l'Antenne Jeunes d'Amnesty International à Bordeaux, seront présents en Amphi Siegfried :

- Natalys MARTIN, spécialiste Amnesty « des personnes déracinées ».
- Christelle JOUTEAU, avocate spécialiste du droit des étrangers.
- Pierre HENRY, directeur de [France Terre d'Asile](#).
- Mr Philippe BOLLEE, directeur du CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile) de Bordeaux.

La conférence sera animée par des membres de l'Antenne Jeunes, étudiants à Sciences Po et à l'Université de Bordeaux 4.

Le droit d'asile en France

Première conférence de ce genre organisée cette année par l'Antenne, des thèmes centraux et au cœur de l'actualité seront évoqués pendant près de 2h. Au programme, les procédures de demande d'asiles en France, les acteurs judiciaires et civils, les évolutions du droit d'asile au niveau à la fois européen et international, la qualité de l'asile en France...

Cette conférence est l'occasion pour faire un point éclairé par les regards de spécialistes sur un thème brûlant d'actualités, dans un contexte de centres d'accueil surchargés et de renforcement du

volet sécuritaire dans le programme du gouvernement. Selon Amnesty International, le projet de loi sur l'immigration, qui a été voté à la fin de l'année dernière et qui doit être débattu ce mois ci, menace le droit d'asile en France. Est notamment pointé du doigt la procédure d'examen accélérée : l'article 75 prévoit qu'en cas d'altération volontaire de leurs empreintes digitales, les demandeurs d'asile pourront voir leur demande d'asile examinée de façon accélérée. Cet article s'il est adopté risque d'avoir des conséquences graves pour les demandeurs d'asile (plus d'informations [ici](#)).

Un thème capital, puisque la France reste le premier pays européen en nombre de demandes d'asile, loin devant la Grande-Bretagne (29 840 demandes) et l'Allemagne (27 603). L'[OFPRA](#) (l'Office français de protection des réfugiés et apatrides) a tablé en 2009 sur 47 686 demandes d'asile. L'accroissement du nombre de demandes est de 12% par rapport à l'année 2008.

Les organisateurs

Créée en 1961, Amnesty International (AI) est un mouvement indépendant de toute tendance politique, de tout intérêt économique ou croyance religieuse qui s'appuie sur un réseau de plus de 2,2 millions de membres et sympathisants afin de défendre et de promouvoir les droits humains dans le monde. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose essentiellement sur la générosité du public (plus de 145 000 donateurs) et des cotisations des membres (près de 23500). AIF fait partie du Comité de la Charte qui garantit la transparence de ses comptes.

L'Antenne Internationale est un groupe de jeunes de toutes nationalités et profils voulant défendre les principes d'Amnesty International.

Nous agissons sur le terrain en faisant un travail de sensibilisation et d'action autour de plusieurs thèmes concernant les droits humains.

Contacts

Amnesty International, 31 rue de Cursol 33000 BORDEAUX.

Nous contacter par email à : amnesty.jeunes-bordeaux@hotmail.fr

Par téléphone au 06 48 79 07 11 (Mathilde Allain, responsable de l'Antenne Jeunes)